

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

1. **Références : (i) Document d'appel d'offres A/O 2009-02, page 19**
(ii) Rapport de constatations – SAO-2009-02, Régie de l'Énergie, page 24, paragraphe [89]

Préambule :

À la Référence (i), on peut lire :

Une étude exploratoire fournit une estimation paramétrique des coûts relatifs à un scénario d'intégration possible pour le projet faisant l'objet de la demande. De plus, les délais relatifs à la mise en œuvre de ce scénario y sont analysés. L'étude est basée sur l'information disponible et sur les hypothèses de base disponibles au moment de sa réalisation. L'étude exploratoire permet, entre autres, de déterminer s'il est préférable de raccorder le parc éolien au réseau de distribution ou au réseau de transport d'électricité.

Puisque l'étude a uniquement pour but de fournir une estimation succincte des coûts et des délais de réalisation d'un scénario d'intégration pour la demande de l'intéressé à soumissionner, elle ne doit en aucun cas être interprétée comme une solution finale d'intégration. Des études plus approfondies doivent être réalisées au moment de l'évaluation des soumissions et, le cas échéant, après la signature de la convention d'avant-projet en vue de l'intégration du parc éolien au réseau.

À la Référence (ii), on peut lire :

À partir des 70 offres-années retenues à la fin de l'étape 2, soit 29 offres du bloc autochtones et 41 offres du bloc communautaire, le Distributeur forme 15 combinaisons de soumissions. Il demande au Transporteur d'évaluer le coût de transport applicable à ces combinaisons.

1.1. Demande de renseignements :

- 1.1.1. Tel que stipulé à la référence (i), des études plus approfondies que l'étude exploratoire sont réalisées par HQT pour le compte de HQD au moment de l'évaluation des soumissions. À cet effet, veuillez déposer les études approfondies d'intégration (comprenant les solutions techniques de raccordement, les coûts de réalisation en dollars de 2009, l'évaluation économique et les délais de réalisation), réalisées pour les projets soumissionnés par Tshiuéti Énergie S.E.C. et faisant partie :

- des 29 offres-années admissibles issues du bloc autochtone ;
- des 15 combinaisons de soumissions formées à l'étape 3 du Processus.

2. **Références : (i) D-23, ou R-3774-2011, HQD-2, document 1, page 28**
(ii) Réponse Q028 – Questions-Réponses HQD A/O 2009-02
(iii) Réponse Q022 – Questions-Réponses HQD A/O 2009-02

Préambule :

À la Référence (i), le Distributeur mentionne que le coût de transport est élevé (entre 4,5 et 5,6 cents/kWh) pour tous les projets autochtones, à l'exception de celui de Kahnawake Sustainable Energies.

À la Référence (ii), le Distributeur présente un exemple du calcul du coût unitaire du transport.

2.1. Demandes de renseignements :

- 2.1.1. En vous référant à l'exemple mentionné à la référence (ii), veuillez fournir le détail du calcul du coût de transport unitaire pour les projets soumissionnés par Tshiuetin Énergie S.E.C. et retenus à l'étape 3 pour former les combinaisons de soumissions. Veuillez notamment fournir le coût détaillé des coûts assumés par HQT et par HQD pour le raccordement incluant, sans s'y limiter, le coût du réseau collecteur, le coût du poste de départ, le coût de la ligne d'intégration, les autres coûts d'intégration au réseau et les coûts de renforcement du réseau.
- 2.1.2. Veuillez indiquer si les pertes électriques ont été prises en compte.
- 2.1.3. Si oui, veuillez préciser si les pertes prises en compte sont celles qui seraient occasionnées sur la ligne de raccordement seulement.
- 2.1.4. Si d'autres pertes sont prises en compte, veuillez indiquer les autres parties du réseau où les pertes sont prises en compte. Veuillez préciser la méthodologie utilisée pour l'évaluation de ces pertes.
- 2.1.5. Pour chaque partie du réseau où les pertes ont été prises en compte, veuillez fournir le pourcentage de pertes en puissance lorsque le parc fonctionne à sa capacité installée.
- 2.1.6. Pour chaque partie du réseau où les pertes ont été prises en compte, veuillez fournir le pourcentage de pertes en énergie par rapport à la production énergétique annuelle prévue du projet.

3. **Référence : (i) Rapport de constatations – SAO-2009-02, Régie de l'Énergie, page 24, paragraphe [90]**

Préambule :

À la Référence (i), on peut lire :

[...] Pour chaque combinaison, le Transporteur attribue un coût générique pour le renforcement du réseau principal, calculé au prorata des puissances installées.

3.1. Demande de renseignements :

- 3.1.1. Veuillez préciser le coût générique pour le renforcement du réseau principal attribué aux projets soumissionnés par Tshiuetin Énergie S.E.C. et retenus à l'étape 3 pour former les combinaisons des soumissions.

4. **Référence : (i) D-23, ou R-3774-2011, HQD-2, document 1, page 29**

Préambule :

À la Référence (i), on peut lire :

[...] Les coûts totaux des achats récents, incluant la fourniture et le transport, sont de 11,7 ¢/kWh en Colombie-Britannique (moyenne BC Hydro Clean Power Call), de 12,0 ¢/kWh en Californie et de 13,3 ¢/kWh (FIT on-shore avec prime autochtone), excluant le coût de renforcement du réseau principal.

4.1. Demandes de renseignements :

- 4.1.1. Veuillez indiquer si les pertes électriques sont prises en compte dans les coûts totaux stipulés en Référence.
- 4.1.2. Si oui veuillez préciser si ces pertes électriques incluent les pertes électriques sur le réseau principal associées au projet.

5. **Référence (i) :D-27 Étude d'intégration du parc éolien Meshta-Nutin, page 6 (confidentiel)**

Préambule :

À la Référence (i), on mentionne que la capacité thermique maximale des circuits ■■■ et ■■■ est de ■■■ MVA en été. On mentionne également que la capacité thermique du circuit ■■■ doit être rehaussée.

5.1. Demande de renseignements :

- 5.1.1. Veuillez confirmer que le calibre du conducteur des circuits ■■■ et ■■■ et ■■■ est ■■■ MCM. Ou alors, veuillez fournir le calibre du conducteur de ces circuits.
- 5.1.2. Veuillez préciser les conditions de température du conducteur et de température ambiante qui sont utilisées pour déterminer la capacité thermique de ■■■ MVA pour les circuits ■■■ et ■■■.
- 5.1.3. Veuillez préciser le transit actuellement prévu sur les circuits ■■■ et ■■■ durant l'été en conditions normales d'exploitation.
- 5.1.4. Veuillez préciser la capacité thermique actuelle du circuit ■■■ ainsi que la capacité pour une température d'exploitation à 55 °C et à 65 °C. Dans chaque cas, veuillez spécifier la température ambiante utilisée pour le calcul.
- 5.1.5. Veuillez préciser le transit actuellement prévu sur le circuit ■■■ durant l'été en conditions normales d'exploitation.

6. **Références : (i) D-27 Étude d'intégration du parc éolien Meshta-Nuti (confidentiel)**
(ii) Carte des Installations de transport d'énergie au Québec – Août 2006, produite par Hydro-Québec TransÉnergie (Document à être déposé)

6.1. Demande de renseignements :

- 6.1.1. Veuillez confirmer que dans les régions ■■■ et ■■■ entre ■■■ et ■■■, les équipements montrés à la Référence (ii), datant de août 2006 sont ceux qui ont servi de base à l'analyse des solutions de raccordement pour les projets soumissionnés dans le cadre de l'appel d'offres A/O 2009-02.
- 6.1.2. Sinon, veuillez identifier les modifications qui ont été apportées et fournir la carte des installations de transport d'énergie qui a été utilisée lors de l'analyse des soumissions de l'appel d'offres A/O 2009-02 pour les régions susmentionnées.
- 6.1.3. Veuillez fournir toute modification réalisée ou planifiée sur le réseau de transport d'énergie dans les régions ■■■ et ■■■ entre l'analyse des solutions de raccordement pour les projets soumissionnés dans le cadre de l'appel d'offres A/O 2009-02 et la réalisation de l'étude d'intégration en Référence (i).

7. **Référence (i) : R-27 Étude d'intégration du parc éolien Meshta-Nutin, page 5 (confidentiel)**

Préambule :

À la Référence (i), on peut lire que « l'intégration au niveau de tension ■■■ n'est (sic) pas à être considérée étant donné la puissance installée et la grande distance entre le réseau ■■■ le plus près et le poste de départ ».

7.1. Demande de renseignements :

- 7.1.1. Veuillez indiquer où se situe le réseau ■■■ le plus près et préciser la distance entre ce réseau et le poste de départ.
- 7.1.2. Veuillez identifier les contraintes techniques qui excluent le niveau de tension ■■■, notamment une ligne biterne avec ou sans compensation série.
- 7.1.3. Veuillez préciser si ces contraintes s'appliquent pour des capacités de ■■■ à ■■■, soit l'éventail des capacités des projets soumis par Tshiuetin Énergie S.E.C. dans le cadre de l'appel d'offres.